



Poliez-Pittet, le 2 mai 2022

Au Conseil général de Poliez-Pittet

Préavis municipal N° 02 - 2022

Changement de la conduite d'eau sous pression du chemin des Essillaz et création d'une conduite sous la route du Turlet

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Introduction

En continuation du plan de restauration débuté en 2020, la municipalité propose d'entamer un troisième tronçon principal en ce qui concerne le remplacement des conduites d'eau sous pression.

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention de la part de l'ECA

Argumentation

La conduite d'eau sous pression située sous le chemin des Essillaz date des années 1950 et montre quelques signes de fatigue, il est indispensable de les changer avant de refaire la route. La conduite à construire sous la route du turlet permettra de créer un bouclage, demandé dans le dernier PDDE. Il est aussi important de poser les conduites avant la réfection de cette route qui doit être refaite très prochainement. Ces travaux permettront de :

- respecter les normes édictées par l'ECA,
- remettre à jour les prises d'eau individuelles souvent recouvertes par le bitume actuel,
- éviter d'abîmer un nouveau revêtement à cause de la vétusté de l'installation du transport d'eau laissée en son état.
- permettre la création d'un bouclage inscrit dans le prochain PDDE, qui nous donnera une solution de secours en cas de travaux sur les conduites communales.

Il existe également une subvention de l'ECA de l'ordre de 15% pour la réalisation de tels travaux.

Coûts

Les montants présentés sont basés sur des devis estimatifs

Remplacement de la conduite d'eau sous pression	CHF 249'000.-
Divers et imprévus	<u>CHF 31'000.-</u>
Coût total	CHF 280'000.-

La municipalité est consciente du coût important lié à ces travaux. Toutefois, dans le but d'investir avant que les taux d'intérêts ne soient trop élevés, et de finaliser la réfection complète du réseau d'eau communal. Il nous semble important de réaliser ces travaux cette année encore. A titre d'information la municipalité vous informe que grâce aux remplacements des conduites lors des deux premières étapes, la consommation d'eau du village a diminué d'environ 5'000 m3.

Financement

L'investissement de CHF 280'000.- relatif au remplacement de la conduite d'eau sera porté à l'actif du bilan au chapitre des Installation S.I. réseau d'eau 9144.12

Le montant de cet investissement sera financé par :

- un emprunt de CHF 280'000.- au maximum,

Cet investissement sera amorti à hauteur de CHF 100'000.- par un prélèvement au fond de réserve (compte 9280.20) et le solde sur 30 ans.

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE POLIEZ-PITTET

- vu le préavis municipal,
- entendu le rapport de la commission ad' hoc,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'autoriser la municipalité à effectuer les travaux relatifs au remplacement de la conduite d'eau sous pression,
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 280'000.-,
- de financer ce montant de la manière suivante :
 - par un emprunt de CHF 280'000.—au maximum,
 - et le solde par les liquidités de la commune,

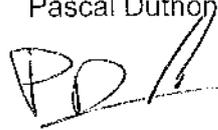
- d'amortir à hauteur de CHF 100'000.- par un prélèvement au fond de réserve (compte 9280.20) et le solde sur 30 ans.

Préavis adopté en séance de municipalité du 2 mai 2022.

Responsable du dossier M. Patrick Gindroz.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :
Pascal Duthon



La Secrétaire :
Tania Giordano

